

Les gouvernements minoritaires au Canada et au Québec : historique, contexte électoral et efficacité législative, de Pier-Luc Migneault, Montréal, Presses de l'Université du Québec, 2010, 124 p.

Jean-Philippe Gauvin

Volume 32, numéro 1, 2013

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1018729ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1018729ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Société québécoise de science politique

ISSN

1203-9438 (imprimé)

1703-8480 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Gauvin, J.-P. (2013). Compte rendu de [*Les gouvernements minoritaires au Canada et au Québec : historique, contexte électoral et efficacité législative*, de Pier-Luc Migneault, Montréal, Presses de l'Université du Québec, 2010, 124 p.] *Politique et Sociétés*, 32(1), 151–153. <https://doi.org/10.7202/1018729ar>

Mais l'idéologie n'a pas été que présente chez les penseurs, comme le démontre la troisième section de l'ouvrage. Le quatrième et dernier chapitre traite plus particulièrement du conservatisme au sein des partis politiques. Boily y compare trois partis politiques québécois : l'Union nationale (UN), le Ralliement créditiste et l'Action démocratique du Québec (ADQ). Pour chacun d'eux, il relève également des contradictions quant à leur idéologie. Par exemple, si l'UN peut être caractérisée comme conservatrice, son chef Maurice Duplessis n'était pas contre l'industrialisation de la province (p. 97), pratiquant plutôt un laissez-faire libéral classique. De la même façon, si le « moment » créditiste – tel que surnommé par Boily – peut être considéré comme conservateur, ses solutions préconisées contre le capitalisme peuvent être accusées de « pré-keynésianisme et même de socialisme » (p. 106). L'auteur hésite aussi à cataloguer l'ADQ comme un parti purement conservateur ; il le voit plutôt comme un parti néolibéral conservateur, en raison de son discours de rupture avec le passé en termes de réingénierie de l'État.

Tout au long de l'ouvrage, Boily arrive à illustrer ses propositions principales de manière très convaincante. Le conservatisme pur n'existe pas, comme le démontre la difficulté à définir le concept. Plutôt, le « conservatisme est une idéologie oppositionnelle » (p. 33), que l'on saisit mieux lorsque contrastée avec d'autres mouvements. De plus, il prouve que le conservatisme n'est pas nouveau au Québec ; il y détient même des racines bien profondes.

Malgré la qualité de la démonstration, toute analyse classique des idées s'expose à une critique importante : cette méthode repose sur une reconstruction *a posteriori* des idées d'un penseur, ce qui laisse beaucoup de place à l'interprétation. Autrement dit, en cherchant bien, on pourra trouver du conservatisme partout, même chez les plus libéraux. En ce sens, l'auteur aurait bien pu effectuer l'exercice inverse : si Edmund Burke est souvent vu comme le père du conservatisme, ses *Réflexions sur la Révolution de France* (2004, Paris, Hachette) comportent certainement des passages libéraux.

Toutefois, cette critique n'enlève rien à la fine analyse de Frédéric Boily. L'auteur réussit à nous convaincre de la justesse de ses propos, alors qu'en fin de compte le conservatisme ne semble rien de nouveau pour le Québec. En somme, *Le Conservatisme au Québec* plaira à tous ceux qui souhaitent remettre l'actualité politique québécoise en perspective, même si cela nécessite un retour sur une tradition oubliée.

Jean-Philippe Gauvin
Université de Montréal
 jean-philippe.gauvin@umontreal.ca

Les gouvernements minoritaires au Canada et au Québec : historique, contexte électoral et efficacité législative, de Pier-Luc Migneault, Montréal, Presses de l'Université du Québec, 2010, 124 p.

Dans son ouvrage intitulé *Les gouvernements minoritaires au Canada et au Québec*, Pier-Luc Migneault vise à comprendre un phénomène encore peu étudié au Canada. En effet, malgré treize gouvernements minoritaires au niveau fédéral canadien et une trentaine dans les provinces, seuls quelques chercheurs se sont intéressés à ce phénomène. L'auteur cherche alors à combler cette lacune pour comprendre si les gouvernements minoritaires au Canada occasionnent une situation où le Parlement se retrouve dans « l'incapacité de conduire sa fonction législative » (p. 20). Il argumente que, au contraire, « les gouvernements minoritaires ne sont pas nécessairement synonymes d'inefficacité » (p. 25). Pour tester cette hypothèse, l'ouvrage se divise en trois parties. La première cherche à définir les concepts et à revoir l'historique des gouvernements minoritaires canadiens ; la deuxième entame une démonstration empirique de type quantitatif et cherche à comparer les gouvernements majoritaires et minoritaires ; finalement, la dernière fait office de réflexion quant aux implications des résultats de ces comparaisons statistiques.

Dans le premier chapitre de l'ouvrage, Migneault explore en profondeur la litté-

rature sur le parlementarisme canadien. Il relève que celle-ci est très mince au sujet des gouvernements minoritaires. En effet, si l'idée de l'efficacité des gouvernements minoritaires semble présente dans la littérature, la démonstration empirique laisse à désirer. Cela est peut-être dû au fait que ces gouvernements sont souvent vus comme des anomalies dans l'histoire canadienne. L'auteur entreprend alors de définir l'efficacité du Parlement en situation de gouvernement minoritaire comme « sa capacité à fonctionner, à être pratiquement tout aussi opérationnel qu'un Parlement en situation majoritaire » (p. 23).

Le deuxième chapitre, au ton plus historique, fait pour sa part une analyse exploratoire des différents gouvernements minoritaires au Canada, particulièrement ceux au niveau fédéral. Migneault y revisite chacun des treize gouvernements minoritaires fédéraux, du gouvernement de Mackenzie King de 1921 au gouvernement de Stephen Harper de 2008. L'auteur élabore plusieurs tableaux descriptifs, relevant des statistiques intéressantes. Il observe entre autres le fait impressionnant que, sur douze gouvernements minoritaires au Canada (excluant la période 2008-2011), « six ont pris fin à l'initiative du gouvernement » en place (p. 54).

La démonstration empirique s'effectue aux troisième et quatrième chapitres. L'auteur amorce le chapitre trois avec une comparaison statistique entre les gouvernements minoritaires canadiens et les gouvernements majoritaires, en s'appuyant sur neuf indicateurs. Alors que certains indicateurs sont de nature plus subjective, comme l'importance des projets adoptés, d'autres sont plus factuels, comme le nombre de projets de loi initiés par le gouvernement qui sont adoptés, ou encore le délai entre l'ouverture du Parlement et le premier budget. S'appuyant sur ces indicateurs, Migneault cherche à comparer les gouvernements minoritaires aux gouvernements majoritaires. Il constate que la différence ne semble pas significative et donc que les gouvernements minoritaires au Canada, contrairement aux croyances, fonctionnent plutôt bien.

Le quatrième chapitre se concentre sur le Québec et ses deux seuls gouvernements minoritaires. Après avoir fait un bref rappel historique du gouvernement dirigé par Henry-Gustave Joly de Lotbinière, l'auteur effectue une analyse statistique détaillée, semblable à celle du chapitre trois, du gouvernement minoritaire de Jean Charest en 2007. Plus précisément, il compare ce gouvernement aux deux précédents (tous majoritaires) à l'aide de cinq indicateurs quantitatifs, dont le rythme d'adoption des projets de loi ou encore le temps de travail à l'Assemblée nationale. Encore une fois, Migneault détermine qu'il n'y a pas de différences majeures entre les gouvernements minoritaires et majoritaires.

Finalement, le dernier chapitre et la conclusion rappellent les points importants de l'étude et en font une analyse, quoique limitée. L'ouvrage montre bien que les gouvernements minoritaires ont longtemps été mal perçus par la classe politique canadienne. Et si l'efficacité législative ne semble pas si diminuée en contexte de gouvernement minoritaire, il faut tout de même convenir que leur stabilité s'en trouve affectée. En effet, la recherche fait la démonstration que ces gouvernements ont une durée moyenne de 22 mois, contre 48 mois pour les gouvernements majoritaires. Mais les politiciens en souffrent-ils pour autant? Après tout, comme le mentionne l'auteur, « la moitié des douze gouvernements minoritaires ont été réélus à la suite d'élections générales » (p. 108).

En somme, l'ouvrage traite d'un élément important du système parlementaire canadien qui est trop souvent passé sous silence. Toutefois, la démonstration empirique employée par l'auteur souffre de quelques problèmes de méthode. Plus précisément, il est possible de douter de la validité de certains indicateurs. Par exemple, si les gouvernements minoritaires arrivent bel et bien à faire adopter des projets de loi ambitieux, il est nécessaire de vérifier si ceux-ci ont été amplement modifiés par l'opposition. L'autre problème fait appel à la notion de contrôle. En effet, un des indicateurs est le pourcentage de projets de loi amendés

par le Sénat. Migneault omet toutefois de créer une variable contrôle pour les Sénats monopolisés par l'opposition, ce qui aurait permis d'éviter une interprétation faussée des données. Finalement, l'utilisation simple de la moyenne comme instrument de comparaison aussi peut parfois fausser les résultats. Certains indicateurs, comme le rythme d'adoption des résultats, comportent une trop grande dispersion de ceux-ci. D'autres mesures, comme la variance ou l'écart-type, auraient dû être prises en compte.

Malgré tout, l'auteur a très bien documenté ses cas, qu'il détaille au chapitre 2, le mieux réussi de l'ouvrage. Ces passages permettent de bien contextualiser les résultats, en plus de fournir une meilleure compréhension d'un sujet mal documenté dans la littérature. En somme, dans le contexte électoral actuel, *Les gouvernements minoritaires au Canada et au Québec* saura plaire aux individus qui veulent en apprendre davantage sur ce type de gouvernement et ses implications sur le bon fonctionnement du parlementarisme.

Jean-Philippe Gauvin
Université de Montréal
 jean-philippe.gauvin@umontreal.ca

L'État et la société civile sous le joug de la gouvernance, sous la dir. de Christian Rouillard et Nathalie Burlone, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 2011, 280 p.

Ce collectif présente une douzaine d'études destinées à évaluer la pertinence du concept de la gouvernance en administration publique et en analyse de politiques. Issu d'une conférence tenue en 2006, il vise à vérifier si la gouvernance est une « innovation rhétorique ou un changement paradigmatique ». Le titre laisse songeur, car la gouvernance implique plus de joueurs que l'État et la société civile et qu'on ne voit pas de joug dans ce texte. À notre avis, le livre devrait s'appeler « L'analyse des politiques publiques sous l'éclairage de la gouvernance » ou « à l'aune de la gouvernance », car il s'agit de voir comment les idées associées au concept

de gouvernance influencent les objets et les stratégies de recherche ainsi que les contenus théoriques.

Le livre est organisé en quatre parties titrées : « La reconfiguration de l'espace public », « La légitimité et la confiance », « La transformation par les idées » et « La participation publique ». On pourrait aussi les classer selon leur genre ; les textes portant sur la théorie et la méthodologie viennent en introduction et en conclusion de Christian Rouillard et Nathalie Burlone ainsi que des chapitres de Dalie Giroux et de Francis Garon et Éric Montpetit. En deuxième lieu, il y a quatre textes qui explorent des problématiques propres à la mise en application de la notion de gouvernance à divers domaines des politiques publiques. Un troisième groupe de cinq chapitres combine ce genre de réflexion et des études empiriques menées par les auteurs.

Disons d'emblée qu'il s'agit d'un livre intéressant et bien édité (avec quelques exceptions assez amusantes dans les notes du chap. 10). Il témoigne de l'intérêt que peut apporter la notion de gouvernance, mais aussi de ses importantes faiblesses. Résumons les conclusions des auteurs sur les différents domaines d'application avant de discuter des chapitres théoriques.

Il y a quatre chapitres qui analysent de façon générale la contribution de cette notion à des domaines particuliers des politiques. Le chapitre de Christian Rouillard et Mélanie Bourque discute de « Gouvernance, managérialisme et mesure de la performance : la réforme du secteur de la santé et des services sociaux au Québec ». Composé surtout d'un retour historique sur l'évolution du secteur ainsi que des réformes récentes de l'administration publique québécoise, le chapitre aboutit à la conclusion que le système public « emprunte de plus en plus des caractéristiques au système entrepreneurial » (p. 50).

Ensuite, Patrik Marier aborde les régimes de pensions publics d'un point de vue de gouvernance. Il observe que ni la Régie des rentes du Québec ni le Régime de pensions du Canada ne font de place aux partenaires sociaux dans la gestion de leur plan